

# Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:edu-loerval@helha.be">edu-loerval@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC2204 Didactique de l'éducation culturelle et artistique 2.					
Ancien Code	PERC2B24ECA21	Caractère	Obligatoire		
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ECB2240				
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1		
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h		
Coordonnées des <b>responsables</b> et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> ( <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> <b>Raphaël VANTOMME</b> ( <a href="mailto:vantommer@helha.be">vantommer@helha.be</a> ) Séverine MULLER ( <a href="mailto:mullers@helha.be">mullers@helha.be</a> ) <u>HELHa Loverval</u> ( )				
Coefficient de pondération	50				
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC				
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				

## 2. Présentation

### **Introduction**

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Néant**

### **Acquis d'apprentissage visés**

**Néant**

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERC2B24ECA21A Didactique de l'éducation culturelle et artistique 2.1 : exp 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERC2B24ECA21A Didactique de l'éducation culturelle et artistique 2.1 : exp 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique 2.1 : exp			
Ancien Code	22_PERC2B24ECA21A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB2241		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Raphaël VANTOMME</b> (vantommer@helha.be) Séverine MULLER (mullers@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture, spécifiquement dans le mode de l'expression musicale :

- En se constituant un bagage de savoirs fondamentaux.
- En développant sa propre expressivité artistique au travers de la pratique musicale.
- En se sensibilisant à des références culturelles fortes, reflet d'un patrimoine à dimension universelle.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, l'étudiant sera capable :

- De porter un regard critique, esthétique et sensible sur le patrimoine artistique.
- De contextualiser une œuvre musicale.
- D'identifier les spécificités d'une démarche de création.
- De maîtriser des fondements disciplinaires spécifiques au mode d'expression musicale en ce compris le lexique.
- D'entreprendre à son niveau une pratique artistique originale et nourrir cette pratique par des recherches personnelles.
- D'argumenter ses choix.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Expérimentation, didactisation et transfert d'outils, de pratiques et de techniques musicales.
- Découverte et utilisation du langage musical dans sa démarche créative et sa rencontre avec le milieu artistique.
- Constitution d'une boîte à outils pour appréhender une œuvre musicale.
- Posture de l'enseignant lors d'une activité en éducation musicale.
- Connaissance générale de l'histoire de l'art en lien avec le contexte culturel.
- Prise en main du contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA.
- Construction de séquences didactiques liées aux contenus abordés.

### Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mèleront mises en situation, structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés, consultation commentée de ressources et partage d'expériences. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

## Sources et références

Une liste d'ouvrages est donnée en cours d'année aux étudiants afin qu'ils puissent trouver davantage d'informations sur les matières abordées.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Feuilles de cours et documents distribués en classe, notes personnelles des étudiants, recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation se fait au travers d'un travail à présenter (30%) et d'un examen mixte (70%). Une épreuve est complète si toutes les évaluations (travail écrit ; examen écrit et oral) sont présentées. L'indication "PP" ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30			Trv	30
Période d'évaluation	Exm	70			Exm	70

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### Dispositions complémentaires

Si l'étudiant est en échec pour l'épreuve du Q1, il devra représenter au Q3 la ou les modalités en échec, travail et/ou examen écrit et/ou examen oral.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).